ACADÉMIE DE DANSE.

Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a ouvert ses classes à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti.

La supériorité de sa méthode et les connaissances acquises dans cet art lui font espérer que les familles qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, n'auront qu'à se féliciter de l'exactitude qu'il a toujours mise et qu'il mettra dans le cours de ses leçons, et la manière de [illegible] temps.

Les leçons de POLKA, MAZURKA et VALSES, auront lieu [illegible] trois fois par semaine, savoir : les [illegible] depuis huit heures du matin jusqu'à [illegible] de danses ordinaires, les mêmes jours [illegible] mentionnés, depuis 7 heures du soir jusqu'à [illegible] se charge de démontrer la valse en dix leçons.

[illegible] mercredi et vendredi sont entièrement consacrés aux leçons privées et aux familles qui désireront [illegible] les leçons à leur domicile, les prix seront [illegible] afin de donner un libre essor à cet art qui [illegible] grâce et le maintient à la jeunesse.

[illegible] correspondance avec les principaux professeurs de Paris, le sieur Lavenant reçoit d'eux toutes les [illegible] Danses Modernes admises dans les salons [illegible] fashionable, et il se fait un devoir de les [illegible] ses classes, en leçons privées. Le salon étant [illegible] est à la disposition des personnes qui [illegible] pour bals, concerts, &c.

A. LAVENANT,
Rue de Chartres, No. 116.

[illegible] COURS D'ÉCRITURE
DOLBEAR.

[illegible] CAMP, NO. 15.

[illegible] âge de 7 jusqu'à 50 ans, recevront [illegible] donneront de suite une écriture [illegible] heures à midi, ou de 4 heures [illegible] de 5 à 6 heures P. M. 15 sep—30

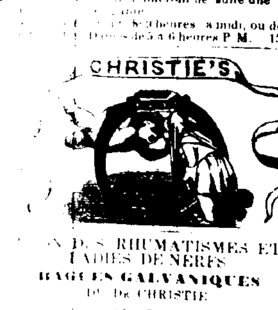

[illegible] DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS.
BAGUES GALVANIQUES
DU Dr CHRISTIE.

[illegible] BANDAGES, [illegible] GALVANIQUES.

[illegible] et PALPITATIONS. [illegible] John Jacob Astor de [illegible] Episcopale de Bristol, R. [illegible]

[illegible] RHUMATISMES. [illegible]

MARIE JACKSON,
100 Bank A. New-York

[illegible] du major M. M. Noah, [illegible] New York, qui atteste la vérité de [illegible]

[illegible] ET PARALYSIE. [illegible] Brooklyn, est [illegible]

[illegible] GUION & Co,
[illegible] des rues Canal et St Charles.

MAGASIN DE SOIERIES,
DE NEW YORK.

[illegible] Chartres, Nlle.-Orléans. [illegible] appellent l'attention [illegible]

MARCHANDISES SÈCHES AU COMPTANT.

[illegible] BROTHERS, [illegible] Commune, Nlle. Orléans [illegible]

[illegible] EN DÉBARQUEMENT [illegible] MARCHANDISES SÈCHES [illegible]

MARCHANDISES FRANÇAISES.

En [illegible] du navire Rubicon et à vendre par le [illegible]

CHS A. BARRIÈRE,
20, Chartres.

CLOUS—1000 [illegible] assortis, à vendre par
1 oct
ROBERTS & HALL,
75, rue Magasins.

POIVRE [illegible] débarquement du navire [illegible] et à vendre par
1 oct
ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CORN [illegible] caisses de la marque Underwood, à [illegible]
ROBERTS & HALL,
75, Magasins

INSTRUCTIONS.

COLLÈGE MAÇONNIQUE DU KENTUCKY.

CETTE florissante Institution [illegible] deux-cents élèves, de [illegible] États de l'Union, a [illegible] seconde année collégiale qui [illegible] terminer, à ouvert en cinquième session, le troisième lundi de septembre dernier, sous la surintendance d'un corps de professeurs, savoir, composé du

Revd. J. Randolph Finley, A. M., président et professeur de Philosophie.

De Charles E. Mathews, A. M., professeur de Mathématiques, d'Histoire naturelle &c.

De P. S. Ruter, A. M., professeur de langues anciennes et de Littérature.

De F. E. Zewlant, professeur de langues Modernes.

De Cephas Gregg, A. B. professeur adjoint de Mathématiques, département préparatoire.

De George W. Blob, professeur de langues, département préparatoire.

Sous le patronage de la *Grande Loge du Kentucky* et exempt de tout contrôle ou d'esprit de secte religieuse, et situé dans un des lieux les plus sains de l'État, (Lagrange, le siége de comté d'Oldham, Kentucky, à vingt-cinq milles de Louisville, et à huit milles de la Rivière Ohio) possède des pouvoirs universitaires, en même temps offre ces facilités à des prix de pension excessivement modiques. Cette Institution offrant des avantages particuliers, a des droits incontestables au patronage public, particulièrement dans le Sud et dans le Sud-Ouest. Pour de plus amples informations, s'adresser à

Rev. J. RANDOLPH FINLEY, A. M., président.
Par ordre de la Direction.
A. M. GAZLEY, secrétaire.

Lagrange, comté Oldham Kenty., 17 août 1846.

RÉFÉRENCES.—Dr. E. F. Watkins, John K. Chester, Esq., Memphis, Tenn.
Gen. Tappan, Vicksburg, Miss.
Gen. Quitman, Natchez, Miss.
Juge Elam et Amos Adams, Baton-Rouge, La.
Thomas K. Patten, Esq. Lac Providence.
Rayburn, Scott & Co, Martin Owen & Co, Maunsel White & Co, capitaine Grayson, U. S. A., Louis Duvigneaud, Esq., Nouvelle-Orléans.
JAMES G. BLAIR, agent à Rayburn, Scott & Co, 80, rue du Camp, Nlle.-Orléans. 6 oct—1m

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—OCTOBRE 1846.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A	**L**
Aube, Pierre et Albert	Lecerf, Prosper et Thomas
Auray, L. A.	Leroy, capitaine
André, Charles	Langlois, Désir
B	Lefort, Louis
Barate, Jacques Marie	Lattée, Asselia Mlle
Barth, Louis	Lacouture, Dme
Benoit, J. Bte. dit Alfred	Lavenne,
Boucart, Just	**M**
Beauchery, Eugène	Macou, Pierre
Boltot, Constant Edme	Margot, Charles
C	Miard, Eugène, dit Lamare
Cheray, Joseph Victor	Massol, Le. fils
Chavarbeyre, Jacques	Maillé, B. De
D	Martin, Pierre et Alphonse
Ducla, Louis	Marrionneau, Alexandre
Daubese,	Maignan, Vve. née Mathilde
Dufour, Archimède Joseph	Meteyer, Aîné
Dussaut, Pierre Sicaire	Murphy, Édouard
Duthil, Pierre	**P**
Dusoumier, André	Pètre, Élisabeth
Desjunes, Arcueil, Veuve	Perrin, François
Dechaud, Adolphe	Pene, Jean Marie
D'Usson, e St-Souppiet	Populus, les époux
F	**R**
Fros, Pierre Jn. Alexandre	Rousselin, les époux
Fabas, Bernard dit Paul	Ricaud, Joseph Joachim
Foucaud, Veuve née Quey-riaux	**S**
	Saugez, Charles Alphonse
G	Schulz, Jacob
Gauthier, Anathase	**T**
Garraud, Armand	Thiot, Aglaé Mlle
Gaschet de L'isle, les époux	Tétard, Remi
H	**V**
Hamelin, Antoine Ponce Félix	Viavant, Augustin
Hatrel, Dme	Vandegriff, les époux
J	Verneuilh, Ardrien et Pierre Benjamin
Jannin, Claude François	
Jung, Chrétien	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
6 octobre

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.
Au No. 27, rue de la Douane, et No. 26, rue de Chartres.
(*Entrée par l'une ou l'autre rue.*)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns à aussi bas que $1;
Ingrains extra superfins, dessins de cette année et de couleurs très riches;
Idem superfins, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une varde et demie et de 3 yardes,
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Axminster;
Paillasson, toile cirée pour plancher, bandes, &c.

Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.

Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par
9 sept
DAMERON, THOMPSON & Co,
26, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rubicon, du Havre, les articles suivans, qu'il offre à vendre pour du **comptant**, à des prix très modérés :

Indienne française, nouveauté;
Mantelets en moire et en pekin;
Visites en moire et en pekin;
Cols brodés en mousseline;
Cols brodés au crochet en jaconat;
Étoffes damassées pour rideaux en tous genres;
Indiennes pour rideaux unies, damassées, brochées, et à raies satinées;
Un grand assortiment de soirie unie, moirée et rayée, depuis 5|8 de large jusqu'à 1 1|2 aune;
Plumeau en plumes grises, blondes et en couleur;
Mérinos français en couleur,
Mousseline laine imprimée, nouveauté;
Cachemire d'Écosse imprimé;
Mousseline laine en couleurs unies;
Barège imprimé, nouveauté;
Percale blanche brochée;
Mérinos et mousseline laine noire, en 5|4;
Couvertures laine, mérinos, pour grands lits;
Couvertures en molleton, pour grands et petits lits;
Courtepointes blanches en piqué Marseillaise;
Flanelle française croisée et unie, très fine;
Flanelle ordinaire, jaune, rouge, verte et blanche;
Gants chevreaux supérieurs pour dames et fillettes;
Châles Victoria, pure laine; Agréments, franges et passementerie en tous genres; châles, indiennes imprimées, imitation madras; casquettes en drap pour enfans; corsets sans coutures; pommade et crème de Perse; beaux foulards pour hommes; soie à coudre d'Italie; drap noir de Sedan; un bel assortiment de bonneterie en laine et en coton; un grand assortiment d'articles pour deuil; bas français bleus et gris; et une quantité d'autres articles trop longs à détailler.
2 oct
D. B. MACARTY,
238, rue Bourbon

MARCHANDISES FRANÇAISES,
En débarquement du navire Rubicon, du Havre.

L. H. RICHARD, No. 33, rue de Chartres, reçoit par le navire Rubicon, venant du Havre, les nouveautés suivantes, qu'il offre à vendre en gros seulement et à des prix modérés :

8 caisses cotonnades fortes, nouveau genre;
10 do mousseline de laine et cachemires d'Écosse;
1 do soiries noires moirées et Pekin satiné;
200 pièces rubans pour chapeaux, nouvelles dispositions;
3 caisses indiennes pour rideaux, unies et damassées;
3 do schalls et fichus soie et laine, et foulards;
1 do indiennes rouges pour robes d'enfants;
1 do barèges pyramidales;
1 do idem raies satinées;
2 do casimirs pour pantalons, noirs et façonnés;
1 do drap noir Sedan;
1 do étoffe algérienne;
1 do indienne française;
1 do ombrelles nouvelles;
1 do parapluies de soie;
1 do sparterie et objets pour modistes;
1 do florence pour doublures;
1 do bas de soie et bas de fil d'Écosse;
1 do gants de Jouvin et gants d'Alexandre;
1 do gants de soie et de filet;
1 do chaussettes coton.

L. H. RICHARD,
22 sept
33, rue de la Douane, au premier étage.

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches ci-après désignées, des dernières importations et des plus nouveaux goûts :—

Cachemires de Paris, extra-riches;
Mousselines de laine, dito;
Cachemires très-riches, prix moyens;
Splendides calicots, de Paris;
Cachemires riches, imitation écossais;

Cinq caisses calicots américains; shalls soie riches; cravates dito; une caisse rideaux en mousseline; cotons damassés et unis, en couleur, pour rideaux; mousseline fine, à raies et à carreaux, pour moustiquaires; cravates pour dames; gants chevreau de première qualité.

Aussi—Pour clôre et à très-bas prix :—Un envoi de linges riches, couleurs foncées; un envoi de toile d'Irlande, véritable; ainsi qu'un assortiment de marchandises de fonds, convenables pour les familles et l'usage des habitants.
26 sept

CONSERVES alimentaires de Joseph Peneau, de Nantes, à vendre par les soussignés en débarquement du navire Arthémise de Bordeaux : 70 caisses fraises au jus, de 12 bouteilles bouchées à l'émerie, 20 dito framboises dito dito dito, 10 dito cerises do. do. do., 20 dito fruits assortis dito dito dito, 18 dito dito de 24|2 dito dito, 1 dito champignons au naturel.
30 sept
LOREILHE & Co.
encoignure Royale et Douane

A VENDRE en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux :

50 caisses cerises à l'eau de vie, 20 do. prunes sèches en paubans, 25 caisses abricots au jus, de Motelay, 11 do groseilles et framboises au jus do., 20 caisses abricots à l'eau de vie, 12 caisses gelée de groseilles, framboises et cerises, 10 caisses jus de framboises et groseilles, 25 caisses olives Amelot, 20 caisses anchoix à la saumure, 10 caisses anchoix à l'huile, 26 caisses vin Château Gruau Larose, de Baiguerie & Co. A vendre par
30 sept
LOREILHE & Co.
encoignure Royale et Douane

PARAPLUIES SOIE.—Quatre caisses parapluies gros de Naples noir, 28, 30, 32 et 34 pouces, reçus par le Rubicon, du Havre, à vendre par
2 oct
LOISON & SILVESTRE,
36, rue de Chartres

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire l'Arthémise, venant de Bordeaux :

50 barriques vin St. Julien,
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do prunes do do
25 do absinthe.
26 sept
N. DUDOUYT,
13 Toulouse

LE soussigné a établi un magasin au No. 9, rue du Canal, entre celles des Magasins et du Camp, où il offre à vendre les articles suivans :

Casimir par pièce ou par caisse,
Satinet dito dito
Cotonnade, dito dito
Flanelle, par pièce ou par balle,
50 douzaines chemises en flanelle bleue,
50 do chemises idem rouge,
50 do chemises à grandes raies,
500 paires pantalons en satinet bleu,
300 do do en baize verte,
500 do pantalons communs

Paletots en satinet, idem en tweeds, idem en drap, surtouts en couvertures, idem en Flushing, idem en drap pilote.

Casquettes en fourrures, par caisse ou douzaine,
Idem cirées, do do
Idem en drap do do
Chapeaux de divers genres, par caisse.
16 sept
JNO. BELLOW Jr,

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux :

16 barriques Vin rouge St. Estèphe Médoc;
16 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Médoc;
54 barils Vin blanc Haut Sauterne
A vendre par
16 sept
B. TALAMON,
80 rue St. Louis

CHEMISES ET CALEÇONS en mérinos—Les soussignés reçoivent en ce moment d'Angleterre, un assortiment complet de :

100 douzaines chemises et caleçons en mérinos, pour hommes; 200 douzaines idem en coton écru et blanc; 400 douzaines demi bas pour domestiques; 100 douzaines bas blancs et couleurs mélangées; 300 douz. chaussettes en mérinos, grises et blanches, pour hommes; 300 dito en coton et laine, pour garçons; 300 dito casquettes; 100 dito casquettes écossaises, ainsi qu'une variété d'autres marchandises, le tout à bas prix.
18 sept
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins

VINS—215 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Émilion et Montferrand,
75 barriques ordinaires de 1842 et 1844, St. Julien et Montferrand,
35 barriques, de vieux Château [illegible] Léoville, Pauillac Médoc et Margaux Médoc,
[illegible]
Chateau Margaux et Chateau Lafitte. [illegible]
4 aout
DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 St Louis

[illegible] contre les risques de mer, de rivières et du feu.

Les soussignés, agents de PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New-York, et [illegible] Compagnie d'Assurance [illegible] d'Hartford (Connecticut) proposent des assurances contre les risques de MER, de RIVIÈRES et de FEU, aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que pourront éprouver les compagnies sus-nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

☞ *Le bureau est au No. 47, rue du Camp.*

W. R. FOSDICK,
G. C. LAWRASON,
14 sept—1an. Agents.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.

Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m
A. BROTHER,—agent

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.
NLLE ORLÉANS, 13 Nov. 1845.

L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant, des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.

Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.

Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par
L. MATHEWS, Agent.
14 nov
Encoignure Camp et Commune.

ASSURANCES DE NASHVILLE.

COMPAGNIE d'Assurances de Nashville contre l'Incendie et sur la vie :
CAPITAL.... $300,000. Payé en entier.

Assurance Maritime, de rivières et contre l'incendie, classée d'après un tarif régulier.

La Compagnie de Nashville fait à ses cliens un escompte de 10 pour cent sur le montant de primes dont ils sont débités en compte courant.

James Walker, secrétaire; James A. Porter, président.
W. B. PARTEE, Agent,
No. 33, rue du Camp

Référence : MM. Dick & Hill, 85, rue du Canal.
15 juil—1 an

Portraits au Daguerréotype
Galerie et Magasin d'appareils,
Encoignure de la rue du Camp et du Canal.—N.-O.

LES Citoyens et les Étrangers sont invités à venir visiter un genre de Portrait *nouveau et perfectionné*. Sur un examen critique, ces portraits se recommandront au patronage du public mieux que nous ne saurions le faire par des *phrases* dans un article de journal. Ils sont garantis ne *jamais s'effacer*.

Les *matériaux* que nous employons ont été choisis par nous avec un soin tout particulier et sont de qualités supérieures. La *Chambre Obscure* est garnie de *Lentilles Achromatiques* des plus coûteuses, importées aux États-Unis, de la plus grande *justesse* et de la plus grande *célérité* à fixer l'*image* sur la plaque. La difficulté éprouvée jusqu'ici en reproduisant les *portraits d'enfans* et les *groupes de famille* est vaincue; *quelques secondes* seulement de *pose* suffisant à reproduire l'image.

Nos *appartements* ont été supérieurement arrangés et nous ne nous épargnerons aucune peine pour complaire à ceux qui nous nous ont honorés et nous honoreront de leur *patronage*. Nous n'exigerons de rémunérations que d'autant que les *portraits* seront d'une ressemblance parfaite et satisferont à toutes les exigences.

Nous avons en main un splendide assortiment de *médaillons et d'épingles* (tous d'or et du travail le plus fini) manufacturés expressément pour des *portraits en Daguerréotype*. Nous sommes préparés à fournir aux *Artistes en Daguerréotype*, et ce, aux prix de New-York, des appareils et accessoires en gros et en détail, *boîtes* de moyennes grandeurs et *plaques* (*de qualité supérieure*) à $3 la douzaine. Tous autres matériaux à des *prix réduits*, dans la même proportion.

Nous donnerons une attention immédiate à tous ordres qui contiendront le prix des objets demandés, et nous nous empresserons de les embarquer pour tous ports des *États-Unis* ou de l'*Étranger*. Nous retirerons tous connaissemens et nous effectuerons toutes Assurances si nous en étions requis.
6 oct—1 an
E. WHITE & Co.
Nouvelle-Orléans.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
Rue Bourbon, 276, entre Dumaine et St Philippe.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.

Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail.
av—30

JOHN M'CARTY, MÉCANICIEN,
No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés.
4 fev—1an

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir :

Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.

Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin.
S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No, 22

A VENDRE à des prix très réduits.—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique.
AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique.
8 sep—jsq 1n
S. MASPEREAU & Co,
rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir :

600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do

Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines.
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir :

Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.

Les soussignés s'étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
8 sep
S. MASPEREAU & Co,
Rue Condé No. 22

Nouveautés pour l'Automne et l'Hiver.

EN débarquement du navire Rubicon, du Havre, et à vendre par les soussignés, à des conditions avantageuses : cotonnade forte; chamois et bleu unis, do do rayés satinés, do do brochés; damas laine et coton, do coton assortis en couleurs; satin laine noir 5|8; eau de Cologne 1|2 et 1|4 de litres; pommades et crème de Perse, poudre pour ragoût; mousseline de laine riches; cachemire d'Écosse do; mousselines de laine, noire, unis, do do couleurs unis; gants de soie noirs et blancs pour hommes, do do do, do do en filet unis et mouchetés, idem dito, do égyptiennes do do, do do, do en peau, noirs, blancs et paille; franges soie, noires et couleurs assorties; passementeries noirs; bourses cordonnet soie; shalls indiennes imprimés 4|4 et 5|4; foulards coton; ombrelles soie, pavolines, à franges, riches; gants laine fourrés; fichus mousseline laine à franges; mouchoirs batiste d'Écosse, imprimés; bas coton gris, pour enfans, do fil d'Écosse, unis et brodés, pour enfans; mérinos écossais 5|4; cols brodés, nouveau genre; bonnets brodés pour enfans; mouchoirs batiste fil, unis, imprimés et à rivières très riches, do do do à ourlet.

En magasin, d'importation récente, un bel assortiment d'articles d'hiver, parmi lesquels se trouvent : florences assorties en couleurs, cravattes satin, gros de Naples et gros grains; lustrine de Mathéony 36 pouces; casimir nouveauté, en couleurs et noirs; moiré noir; dentelle soie noire, do torchon, pour oreillers, do imitation Valencienne; mousseline de laine à bas prix; cachemire d'Écosse do; rubans pour chapeaux; drap noir, français.
23 sep
DUFOUR, DURAND & Co, 25 Chartres

A VENDRE en magasin :

3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus;
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Médoc;
50 do Kirsch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire;
10 do Vin rouge Chateau Léoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boîtes Truffes;
100 Rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par
19 aout
FOUGET FILS, 147, rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

TATOUT FRÈRES,
161, rue de Chartres encoignure Toulouse.

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un grand assortiment de marchandises, savoir :—Fil de coton, blanc et en bobines; bas blancs, pour dames et pour fillettes, assortis du No. 1 à 6; chaussettes grises et écrues, pour hommes; id. pour enfans; mouchoirs à dentelle et autres genres, gants en couleurs et autres; lacets coton blancs et noirs, id. en fil assorti; do. ferrés pour souliers; lacets en soie noire et couleur pour bottines; galons en fil et en coton; ficelle en coton et ficelle française en pelottes; cordonnet blanc de Nos. assortis, peignes en buffle, corne et écaille, modèles assortis; do en ivoire, fins et superfins; épingles doubles pour toilette et autres; brosses à dents de 3, 4 et 5 rangs, différentes qualités; do. à ongles, do. à tête, do. à barbe, boîtes à poudre avec houpe; boutons en os; soie, et lastes et sur carte, Nos. assortis; 50 grosses cartes à jouer, françaises, américaines et espagnoles, papier à lettres, fin et autres; cordons de montre, en soie, poil de chèvre et autres; miroirs, eau de Cologne; cuillères en fer et en métal, plumes d'oie et en acier, encre noire; veilleuses sur bois et sur liége; allumettes chimiques; fil patenté assorti de couleurs, couverts en buis pour salade; balles en gomme de grosseurs variées; baleines pour corsets, dés à coudre assortis; aiguilles Warrin; bretelles assorties pour hommes et pour enfans.

Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.
25 sept
TATOUT FRÈRES

SULFATE de Quinine français, en caisses de 50 onces à vendre par
1er sept
LEOPOLD JEANNET,
22, rue St Louis

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux :

40 barriques vin rouge.
100 demi do vin blanc.

AUSSI EN MAGASIN :

83 caisses prunes sèches en pobans.
30 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques.
4 demi pipe vieille eau de-vie.
8 quarts do do do Hegtory, 1838.
60 barriques vin rouge, qualité supérieure.
30 do bon vin pour [illegible]
20 aout
J. et J. TARDOS,
rue Conti, No. 15.

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—420 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
700 rouleaux corde do. do.
120 balles ficelle, à vendre par
7 juil
G & R BUCHANAN & Co.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest dans le plus bref délai, dans ces magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phoenix, Union, Union No. 2 et Brunswick," et dans cinq autres entrepôts et magasins, [illegible] coup de monde à leur disposition ils pourront en tout temps nettoyer et assembler le chanvre de la manière la plus [illegible], ainsi, pour la corde et toile d'emballage, qu'il sera possible, et en même temps [illegible] que ce soit, à bord ou dans les magasins.

Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 25,000 barils.
[illegible]
EMERSON, TOURNE & Co.
158, Tchoupitoulas

SEL des Iles Turques, à vendre par
WYLIE & EGANA,

GUAVA—4 barils pâte et gelée, à vendre par
26 sept
B VALLS, 26 Commune

E. [illegible] vient de recevoir par le navire [illegible] nouvel assortiment de chapeaux dernière mode :

5 caisses chapeaux [illegible] extra fin ;
2 do de castor blanc;
1 do de feutre noir et gris ;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes;
100 do do do do pour enfans ;
25 do do do do cadets ;
2 do de soie pour Amazone ;
6 do de flambards gris et noir pour cadets;

Aussi un grand assortiment de fournitures, telles que peluche, Bordaloue, coiffes; cuirs cousins, etc.

VINS de Bourgogne—35 caisses des meilleures marques, à vendre par
28 sept
LOISON & SYLVESTRE,
36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Roulix & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés.
28 sept
LOISON & SILVESTRE,
36, Chartres

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback :
5 demi pipes, et 5 quarts de pipes à vendre par
28 sept
LOISON & SILVESTRE,
36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, de preuve,
20 quarts do do. à vendre par
15
TH. BAILLY BLANCHARD, 90, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve : 10 barils do 1825, 1re preuve, à vendre par
4 aout
TH. BAILLY BLANCHARD,
90, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par
4 aout
TH. BAILLY BLANCHARD,
90, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par
4 aout
TH. BAILLY BLANCHARD,
90, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par
4 aout
TH. BAILLY BLANCHARD.
90, Douane.

100 Boites Pâtés Truffes, assortis, à vendre par
4 aout
TH. BAILLY BLANCHARD,
90, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Fauvajol,
27 do Kirsch.
A vendre par
4 aout
DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 St Louis

GENIÈVRE DE HOLLANDE—18 pipes genièvre de l'Étoile, importation directe, à vendre par
4 aout
DARAN, QUEYROUZE & Co,
11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
38 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par
4 aout
DARAN, QUEYROUZE & Co.
11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre, en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co,
Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

MERISE—30 barils 1ère qualité, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par
21 juil
COURVOISIER & Co.
Encoignure Royale et Orléans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux :
180 milliers bouchons pointus ;
1 boucaut champignons secs, par
11 juil
N. DUDOUYT
13, rue Toulouse

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback :
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux.
25 mars
HEPBURN & TURPIN,
No. 11, rue Royale.

EAU DE VIE de Cognac—Sous la clef de la douane
10 demi pipes de la marque Rasteau & Charroyer,
20 quarts do do do.
A vendre par
4 aout
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux :
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Émilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par
21 juil
NUMA LACOSTE,
103 Royale

SUCRE HAVANE—436 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par
1 sept
L. CANTIN,
42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques,
15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par
1 sept
L. CANTIN,
42 Gravier

SUCRE—80 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par
1 sept
L. CANTIN,
42, Gravier

POST NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par
7 juil
WYLIE & EGANA,
58 Bienville

CAFÉ RIO—408 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par
1 sept
J W STANTON & Co,
enc. Magasins et Lafayette

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, en débarquement du navire Vaillant, à vendre par
30 jn
NUMA LACOSTE, 103, Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par
21 jt
R G HOBBS, 12 Douane.

VIN de Marseille—34 barriques Vin vieux pour famille, à vendre par
24 aout
J F BERCIER & Co,
54, Vieille Levée

CHAPEAUX—En débarquement du navire Queen Victoria, de la barque Louisa, etc.
70 caisses chapeaux de différentes marques, Palo Alto, chapeaux de soie, de Russie, de feutre, etc., à vendre à bon marché par
15 sep
FROST & Co.
10 Magasins

BOTTES et Brodequins Russett—3000 paires en magasin et en débarquement de la barque Thomas et à vendre par
15 sept
G W DUNBAR,
30 Douane

SACS EN FITRE—De deux boisseaux et demi, 10,000, en débarquement du navire Talleyrand, à vendre par
2 oct
HARROD, DARLING & Co,
49, Commune

BLANC de Baleine de New-Bedford—300 caisses, assorties, à vendre par
2 oct
HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

PAPIER DE PAILLE—500 rames papier de paille, à vendre par
2 oct
HARROD, DARLING & Co,
49, Commune

SEAUX PEINTS—100 douzaines seaux peints, à vendre par
2 oct
HARROD, DARLING & Co,
49 Commune

SUCRE en pain et en poudre, à vendre par
2 oct
HARROD, DARLING & Co,
49, rue de la Commune

FOINS—235 balles foin du Nord, en débarquement du navire Bowditch, à vendre par
2 oct
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

CAFÉ de Rio—3,000 sacs fin vert, en sacs doubles et simples, à vendre par
2 oct
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette

BLANC de Baleine—200 caisses New-Bedford, à vendre par
2 oct
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette.

INDIGO—10 caisses indigo Manille, à vendre par
2 oct
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins et Lafayette.

RUM de la Jamaïque quatrième preuve, en débarquement du navire Talleyrand et à vendre par
2 oct
ROBERTS & HALL, 75, Magasins

THÉ—1250 colis vert et noir impérial, poudre à canon, Young Hyson, Pouchong et Pouchong en caisses, demi caisses et boîtes, à vendre par
2 oct
ROBERTS & HALL,
75 Magasins

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Arthémise, venant de Bordeaux :
46 barriques vin rouge Montferrand.
12 do do St Émilion No. 3,
A vendre par
30 sept
F & J LACOSTE,
105, Royale

PORC—100 bls prime, à l'inspection de Winburn, à vendre par
30 sept.
JAMES E WOODRUFF,
60, rue du Camp.

PORC—100 barils Soft Mess, à l'inspection et à vendre par
30 sep
JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp

PORC—100 bls Mess à l'inspection de Winburn, à vendre par
30 sep
JAMES E WOODRUFF,
60, Camp.

FARINE—100 barils des moulins de Quincy, en débarquement du vapeur Robert Morris, à vendre par
30 sept
JAMES E. WOODRUFF,
60, Camp

VIN de Bergerac—30 barriques en débarquement du navire Diogènes, à vendre par les soussignés.
5 sept
J. F. BERCIER & Co.
54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—50 barriques Pauillac Médoc, 78 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par
5 sept
J. F. BERCIER & Co,
54, Vieille Levée

HUILE de blanc de baleine—2000 gallons, épurée, d'hiver, à vendre par
15 sept
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins & Lafayette

BLANC de baleine—150 caisses assorties de grandeurs, à vendre par
15 sept
J W STANTON & Co,
Enc. Magasins & Lafayette

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.

TRAITES sur Paris, à vendre par
14 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co,
90 St-Louis

TRAITES sur la Havane, à vendre par
14 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co.
90 St Louis

CAFÉ—100 sacs havane, à vendre par
14 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co,
90 St Louis

CIGARES—50 milliers dit article supérieur, à vendre par
14 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co,
90 St Louis

HUILE Espagnole—200 potiches, à vendre par
14 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co,
90 St Louis

TABAC—20 balles de Cube pour tripes, à vendre par
1 sep
LAPEYRE, HARISPE & Co,
90 St Louis

FARINE aigre—200 barils en bon ordre, à vendre par
10 sept
EMERSON, TOURNE & Co,
No. 138, rue Tchoupitoulas

VEAUX CIRÉS—20 douzaines veaux de Nantes, à vendre par
10 sept
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

HUILE—100 paniers huile d'olive, 24 onces, d'Avignon et de Nice, à vendre par
10 sept
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

VIN EN CAISSES—100 caisses de 12 bouteilles vin rouge de Haut-Brion Curcier, de la récolte de 1844, à vendre par
10 sept
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Diogènes, de Marseille—
110 barriques vin rouge;
100 caisses absynthe de Sauvaiol Bruneton & Co;
200 dito salaisons, olives, anchois, capres, &c;
300 dito eau fleur d'oranger—à vendre par
2 sept
RAYMOND CAHUZAC,
34, Vieille Levée

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre en sommes à convenance, par
1er sept
LEOPOLD JEANNET,
22, rue St Louis

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo, pour tripes et capes, en débarquement du brick T Street, venant de la Havane, à vendre par
30 sept
L CANTIN,
42 Gravier

CIRE—8 balles cire blanche, en débarquement du brick Thos. Street, à vendre par
30 sept
TROISGROS & LAMPRE,
28, Vieille Levée

ABSYNTHE—75 caisses absinte suisse,
20 do do do de Marseille, à vendre par
30 sept
LOISON & SYLVESTRE,
36, Chartres

FARINE—200 demi barils farine de marques de St-Louis, à vendre par
1 oct
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34 Tchoupitoulas

TOILE ET CORDE d'Emballage—600 pièces toile et [illegible] à vendre par
1 oct
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34 Tchoupitoulas

COGNAC—[illegible] marque de l'Aigle, [illegible] à vendre par
1 oct
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34 Tchoupitoulas

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par
14 juil
L D C WOODS,
80 Magasin

[illegible] à la Mode, [illegible]
No. 286, rue Royale, entre Dumaine et St.-Philippe.
FERINAND,

INFORME le public et les marchands de Nouveautés que, par suite de la grande quantité d'ouvrage qui lui sont confiés pour réparer, et pour la commodité des personnes qui habitent les quartiers supérieurs de cette ville, il vient d'ouvrir deux nouveaux magasins, 85, rue de Chartres, encoignure Conti, et rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La vogue que lui ont fait obtenir ses beaux teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui ont attiré sa nombreuse clientèle.

A cet effet, il recommande à Messieurs les marchands en gros de ne pas se méprendre, s'ils désirent être bien servis, car lui seul possède dans ce pays les métiers, presses, cylindres mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous les objets indispensables à cette exploitation.

Aussi l'extension qu'il donne à ce genre de travail le met à même de faire d'aussi grandes entreprises, et d'offrir le même résultat que dans les premières manufactures de France et des États-Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elles auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.

TEINTURES ET NETTOYAGES
d'habillements pour hommes et dames, tels que :

Robes de Soie et Velours,	Paletots, Pantalons,
Cachemire, Satin,	Gilets, Redingottes,
Mérinos, Mousseline,	Manteaux, Cravattes,
Châles tous genres,	Garnitures Velours,
Blondes, Crêpes,	Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie,	d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes,	Tapis, Rideaux.

Spécialité pour Deuil.
Noir fin garanti ne pas déteindre.

Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Étoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Casimirs, Draps, etc.

Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé par des commis qui se présenteraient à moi plainte des commis qui avaient cet emploi chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux trois adresses indiquées plus haut.
16 sep—2m
FERINAUD.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci-après citée :

ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.

ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, ne dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'État, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.

ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-ci, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un; s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au-dessous de cinq.

Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril
F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE,
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres-journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. R. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe; M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.

Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, pourront être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.

Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats, armateurs (ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de groceries, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes; et autres en général.

On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des garde-malades.

☞ IL PRÊTE DE L'ARGENT SUR DÉPOT.

Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bon marché.

Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et d'autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.

En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c.
16 aout—1an

ON demande au No. 16, rue Madison, près la Halle aux viandes :

Deux tonneliers pour la campagne seront employés constamment.

Trois Dames de confiance, d'un âge avancé, pour soigner des enfans dans de bonnes familles.

Une cuisinière pour la campagne.

Un commis qui parle anglais et français, et l'écrire, pour la ville.

Deux Charpentiers, deux menuisiers et trois forgerons.

P. F. DE GOURNAY, Collecteur,
No. 17, PASSAGE DE LA BOURSE, ENTRE ST LOUIS ET CONTI.

SE chargera de tous comptes à collecter à une commission modérée; prendra des arrangemens avec messieurs les négocians et les médecins pour se charger de leurs créances mensuellement ou annuellement, à leur choix, et fournir bonne sécurité s'il est nécessaire pour toutes sommes confiées à lui collecter.

Il prendra des recouvremens pour la campagne ou toutes ville de l'État, et instituera toutes poursuites judiciaires à ses frais.

Il se chargera de recouvrer les loyers de maisons et de domestiques.

Ceux qui voudront bien lui accorder leur confiance sont priés de se référer aux personnes suivantes :

J. A. Beard,	A. Boisblanc,
W. T. Vigers,	J. B. Jennings,
J. H. Ashbridge,	J. A. Baudoin,
Brag & Fowler,	A. Mamoneau,
Thibaut & Augustin,	Doct. J. C. Landreaux,
J. A. Baque,	Doct. Von Poelnitz,
J. D. Lambert,	Doct. C. Faget.

10 sept—

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, Passage de la Bourse, No. 4, entre St. Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargent de toute espèce de recouvremens, traductions, réglemens et balances de livres, copies, etc.

Dans le cas, ou pour transactions importantes, que garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.

Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les mois.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le nettoyement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.

Nouvelle-Orléans, 20 août 1846.
21 aout
M. BERTUS,
H. KUFFIER.

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.

LE soussigné offre à vendre, huit caisses de véritables Toiles d'Irlande, qu'il vient d'acheter à bon compte et qu'il vendra à des prix extrêmement bas. Ces toiles sont de première qualité, sans mélange, et dans les espèces les plus recherchées pour des familles. Ceux qui ont besoin de toile sont priés de venir examiner celles-ci au No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane.
3 sept
C. M. SIMPSON.

NOUVELLEMENT reçue et à vendre en magasin :
50 caisses anchois,
50 do saucisson superfin.
3 sep
B. VR. BARRETT, 21 Gravier

A VENDRE, en débarquement du navire le Thracian venant de Bordeaux :
50 barriques vin rouge.
100 paniers anisette superfine.
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et flacons.
800 boites et demi boites sardines.

EN MAGASIN :
1,000 caisses vin rouge St Julien, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Cantenac.
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
50 do 24 demi bouteilles do.
100 do liqueurs surfine.
40 douzaines encre en bouteilles, de litre, à vendre par
3 sep
B. VR. BARRETT,
21 Gravier

EN magasin et à vendre par le soussigné, pour clore diverses factures :
120 barriques vin rouge différentes qualités,
30 demi do. do do
50 barils vieux vin blanc Haut Sauterne,
200 caisses vin rouge Haut Brion, Latour, Gruau La rose, Lafitte et Margaux,
20 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne 1822,
100 caisses vieux vin Chambertin,
20 paniers huile d'olive, marque Plagniol,
300 demi boîtes sardines à l'huile.
8 sept
C. DUFOUR,
11 Conti

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de choix, marque Brankfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60—Les personnes qui désirent avoir du vin de choix peuvent venir le goûter et juger par elles-mêmes.

Reçu par le navire Diogènes, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagniol.
5 sept
D. LANATA, No. 10, rue Jefferson

EN débarquement du H. W. Tyler, de Bordeaux :
200 paniers vin rouge;
200 do cerises à l'eau de vie;
54 do fruits au jus;
10 do prunes en jarres.
A vendre par
15 sept
R. CAHUZAC,
34 Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydie, de Bordeaux :
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
20 caisses de 24 1|2 do do
90 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24|2 do do do
1 aout
VOR. MAIGNAN,
67, rue St. Louis

RÉCEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés :
100 barriques vin Bergasse; 50 demi-barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, capres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem;
30 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi-pipes,
16 avril
J F BERCIER & Co,
54, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que possèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources même ou des pompes. Les habitans de la côte peuvent facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, pour tout usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.

On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira dans le plus bref délai.

W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri)
ou à ses agents, KENNETT & DIX,
22 oct—1an
71, Rue Poydras. Nlle-Orléans.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du H. W Tyler, venant de Bordeaux :
50 barriques Vin rouge Montferrant;
50 do do St. Julien;
50 demi barriques Vin blanc, Haut Sauterne;
100 caisses Cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte.
15 sept
N. DUDOUYT, 13, Toulouse.

DIVERS—300 sacs vieux café Java, du gouvernement;
400 colis sucre en pain, écrasé et en poudre;
300 caisses thé impérial, en boîtes de 6, 12, 13 liv;
30 barriques riz de la Caroline;
100 caisses chandelles adamantines;
40 serons indigo, 300 milliers cigares;
12000 caisses sacs en pitre, de 2 boisseaux et demi;
100 sacs poivre, 50 dito piments;
100 barillets maquereaux No. 2, à vendre en magasin par
1 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 Gravier

No. 56, RUE DE CHARTRES.

LES soussignés informent leurs amis et habitués, qu'ils viennent de recevoir par les navires Montauk, et Marie Clara, les marchandises ci-après :

Coutil français anglais, blanc et en couleur, dernier goût, pour pantalons;
Soieries pour, du Poitou, blanc et en couleur, dernier goût, pour gilets;
Mérinos noir et en couleur, pour habits et levites;
Drap de [illegible] anglais, noir et en couleur, pour levites;
[illegible] en coton, anglaises;
Chemises [illegible] de chemises;
Cravates en mousseline, imitations;
Bretelles françaises, en cuir élastique;
Toile de Hollande &c. &c.

Ils tiennent toujours un grand assortiment d'autres marchandises, qu'ils confectionneront, sur demande, dans le dernier goût de Paris.
25 mars
L.A. & W. BARBARIN.

[illegible] DE LA VOIRIE, [illegible]
[illegible] juin 1846.

RESOLU que le voyer [illegible] est autorisé à annoncer dans les journaux [illegible] de la municipalité, que des propositions cachetées seront reçues par ce Conseil jusqu'au premier lundi de novembre prochain, pour le pavage en blocs de granite, de la rue de la Levée à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade; et de la rue de Chartres, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St. Pierre, conformément aux devis qui seront déposés au bureau du voyer, qui est prié de les faire publier avec cette résolution.

Les propositions pourront embrasser la totalité de l'ouvrage à faire; mais les soumissionnaires seront tenus de faire connaître l'époque à laquelle ils pourront commencer et terminer leur entreprise; payable en un ou plusieurs billets de cette municipalité dans 10 ans et portant intérêt à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalent à la somme de $5,000 aura été achevé et reçu par le voyer.

Conformément aux résolutions ci-dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époque mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granite ne devront pas avoir moins de 10 ou 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable du fleuve ou de rivière d'au moins 6 pouces d'épaisseur.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
14 juillet
J. N. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

RAVELET & HUET, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 32, même rue.

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir :

Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubanerie, ganterie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.

Également en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades française nouveauté, qualités et largeurs assorties.

NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre.
3 sept.

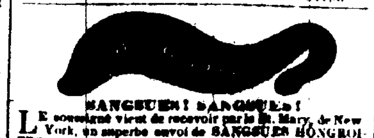

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, de New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.

J. B. RUBOONI.
27 juin
Dépôt général, No. 167, Chartres.

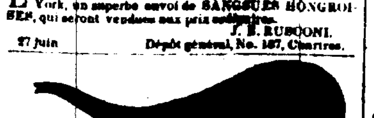

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix; et par la voie de la Havane, quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq sous jusqu'à vingt-cinq sous. Elles sont toutes garanties.

AU DÉPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies,
No 46.
2 av

EAUX MINÉRALES.

ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETITBIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgien médicale, dans sa séance du 30 août 1844.
3 sept—2m

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 98.

Le même Entrepôt a reçu par le brick P. Soulé, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin
J. B. SOUBIRAN.

FUSILS! FUSILS!—190 beaux fusils supérieurs reçus en consignation, à vendre à des conditions avantageuses par
1 oct
H DE GOER & RIFFLARD.
21, Magasins

COTONNADES Françaises, Casimirs, &c.—Les soussignés ont reçu par le navire Rubicon, du Havre : 24 balles cotonnades nouveau style, 10 caisses casimir noir et en couleur, 1 caisse casimir Bonjean supérieur, 4 caisses velours noir et couleur, 12 dito mousseline de laine, 2 dito cachemire d'Écosse, couleur de mode, 10 dito calico couleur fauve bleue, raie de satin, 5 dito calico fauve à dessins riches, 20 dito barèges nouveau style, quelques unes très riches, 2 dito mérinos en couleur, 2 balles flannelle Walsh supérieure, ainsi qu'un grand assortiment complet de chemises et caleçons en mérinos, pour hommes, idem en coton, chaussettes en laine, casquettes en laine pour nègre, chaussettes en mérinos noirs et blancs, [illegible] pour dames, idem, gants de soie, gants pour porteurs, gants pour chevreau pour dames, idem fil, bas [illegible] 20 à 40 pouces, parasols riches d'un nouveau genre, mouchoirs batiste fil, idem à ourlets, en soie d'un nouveau goût, idem brodés, gants français, soie à coudre, coton en bobines, fil patenté, &c. &c.

Venant d'être ouverte—Shalls et écharpes de la dernière mode; le tout à vendre à très bas prix, par
1 oct
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, Magasins.

MAGASINAGE—MAGASINAGE.

LES soussignés ont d'amples chambres pour emmagasiner 50,000 barils, ou l'équivalent, dans leurs magasins d'entrepôt et à l'abri du feu, situés rues Tchoupitoulas, Notre-Dame, Commerce et Julie. Ils sont également prêts à contracter avec les négocians, pour l'emmagasinage de toutes leurs marchandises durant la prochaine saison, à des termes des plus avantageux. La position de leurs magasins et les arrangements qu'ils ont pris, les mettent à même d'offrir à leurs habitués, des facilités pour recevoir ou délivrer les produits, aussi grandes si non plus grandes qu'ils pourraient trouver dans un pareil établissement de cette ville. Toutes les marchandises seront pesées et transportées, soit à la sortie ou à l'entrée des magasins, à des prix très modiques.
30 sept
EMERSON, TOURNE & Co,
158, rue Tchoupitoulas

ARTICLES DIVERS—250 barils maquereaux frais No. 3, 400 colis sucre raffiné de Boston, en pains, en morceaux et en poudre, 100 caisses blanc de baleine New Bedford, 50 sacs poivre, 30 do piments, 550 barillets clous de Boston, 100 sacs vieux café Java, 400 caisses thé impérial, poudre à canon, Pouchong, &c., 200 milliers cigares impériales, 10 surons indigo Caracas.
1 oct
NORCROSS & FOSDICK,
46, Gravier.

A LOUER à dater du premier octobre, un grand magasin d'entrepôt situé rue Victoire, près du railroad. S'adresser à
25 sep
WYLIE & EGANA, 58 Bienville

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal, (Canal Street Row) près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM. Oakey & Hawkins et C. C. Lathrop & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846.
8 sept
L. A. & W. BARBARIN,
No. 58, Chartres.

A LOUER—Pour le 1er octobre prochain.—Cette Maison si avantageusement située à l'encoignure des rues Champ Elysées et Casacalvo. Elle a été depuis fort longtemps occupée comme boulangerie, et la fortune de plusieurs personnes qui en ont été locataires. Les conditions seront des plus libérales. S'adresser à
21 sept
D. LANATA,
9 et 10, rue Jefferson.

A LOUER—Le 1er novembre—Le premier étage du No 40, rue Toulouse. S'adresser à
18 sept
WYLIE & EGANA,
58, Bienville

A LOUER—Le 1er novembre—Le magasin No. 60, rue du Canal, occupé par MM. Varner & Garnier. S'adresser à
18 sept
WYLIE & EGANA,
11 Commune

A LOUER—Le magasin situé No. 52, rue Bienville, parfaitement distribué pour y établir un bureau. S'adresser à
15 sept
WYLIE & EGANA,
58, Bienville

A LOUER, à partir du 1er octobre, la maison située rue Euterpe entre les rues Prytanée et Colysée, occupée maintenant par Mme Portier. S'adresser à
15 sept
WYLIE & EGANA,
58, Bienville

ON désire louer au 1er novembre prochain, une bonne maison pour une famille peu nombreuse, pour une ou deux années avec bail—le carré de la ville serait préféré. S'adresser à B. VALLS, rue de la Commune No 26.
15 sept—3

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, sise à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses; elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus: TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Exts-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
28 juil—
JUAN BELTRAN,
Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 9 bons bureaux. S'adresser à
8 aout
RICKER & PEARSON,
62, Camp.

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthélemy entre Magasin et Camp. S'adresser à
8 aout
RICKER & PEARSON,
62, Camp

A LOUER.

UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Eqr. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison à étage, etc., No. 100, rue St. Jean, entre Poydras et Hévia. Possession immédiate.

AUSSI

Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.

AUSSI

La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre. S'adresser à
19 aout
J. U. LAVILLEBEUVRE,
140 rue Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

221 caisses en débarquement des navires Berlin, R. G. Shaw, Union, Queen Victoria, et de la barque Isis, à vendre par
14 sept.
R. G. HOBBS, 12, Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—

[illegible] caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraîches, à vendre par
R. G. HOBBS, 12, rue Douane

Aussi ;—[illegible] caisses en débarquement des barques Manchester, Orbelia et Oneco.
1 sept

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ÉCURIE, RUE BOURBON No. 118, Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. Duffau continue comme par le passé son état de VÉTÉRINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141.
25 aout—1a

ARTICLES DIVERS—80 caisses huile de Plagniol, 45 do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Médoc, 6 do papier français, à vendre par
19 sept
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34, Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris et Londres, à vendre par
19 sept
REYNAUD, CUCULLU & Co,
34 Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIÈRES en fer fongé, de qualité supérieure, des manufactures de Edwin Maw, de Liverpool, récemment reçues par le navire Edward Bonstead, des dimensions suivantes :

40 sur 10 pouces.
34 sur 20 pouces.
60 sur 22 pouces.
72 sur 21 pouces.
80 sur 19 pouces.

A vendre par
25 sep
WYLIE & EGANA,
58 Bienville

DÉPOT DES VÉRITABLES FRICTION MATCHES
DE WM. A. CLARK,
Rue du Cirque No. 220, Nlle. Orléans.
2 fev—1an
L. A. GUILLEMAIN, Agent.

GUIGNOLET d'Angers—100 paniers et demi paniers en débarquement du navire Tyler, de Bordeaux, et à vendre par
19 sept
AUGT. MOLIER,
99, St. Louis

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par
21 aout
J M CABALLERO,
30, Vieille Levée

CIGARES—[illegible] en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, des marques suivantes : Jos. Brown, [illegible] Regalia, [illegible] Palo Alto, [illegible] Don Cubanas, Alonzos, [illegible] Victoria, Mistec, etc, à vendre par
26 sep
J M CABALLERO,
30, Vieille Levée.

TABAC en Feuilles—10 balles pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par
26 sep
J M CABALLERO.
30, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle-Orléans.—[illegible] Banque des Fermiers et des Marchands de Memphis vs. Franklin & Henderson.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour [illegible] de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, j'offrirai en vente publique, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le mardi, 10 novembre 1846, à midi, les valeurs ci-après décrites, saisies dans cette affaire, savoir :

1o. Un *Bond* ou *Obligation* souscrite par J. W. Dabbs, de la ville de Yazoo, (Miss.) en faveur de Stephen Franklin, de la somme de $3,000 et au delà, laquelle se trouve maintenant en la possession du Shérif, et sera exhibée le jour de la vente.

2o. Un Chèque de la somme de $235 88 daté Nouvelle-Orléans, du 25 avril 1846, (No. 176) souscrit par Payne & Harrison, sur Babb & Hoge, payable à *B. payable* ou au porteur, le paiement duquel a été arrêté.

3o. Un certain billet de la somme de $1,134 84, daté Nouvelle-Orléans, du 9 avril 1846, souscrit par Walton & Kemp, payable à soixante jours de sa date, à l'ordre de Franklin & Henderson, pour valeur reçue.

4o. Un billet (*due bill*) souscrit par J. Twichell, de la somme de $300, daté Nouvelle-Orléans, du 23 décembre 1844, en faveur de Franklin & Henderson, sur lequel bill est un crédit de $100.

5o. Et le banc No. 45, de l'Église Presbytérienne de la Nouvelle Orléans.

L'acquéreur devra se conformer en tous points aux clauses, conditions et restrictions mentionnées dans l'acte de vente du dit banc, passé au dit Franklin par les administrateurs de la dite Église, &c. conformément au dit acte.

Conditions, comptant.
9 oct—3m30j
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans

François Jean Arnoult, exécuteur testamentaire, etc., vs Louis Vivant.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 198.—Mercredi le 11 novembre 1846, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente de l'esclave Juliette, négresse créole, âgée d'environ vingt-six ans—Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
9oct—3m30j
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. B. Dubonde vs. Mlle Jubot f. d. c. l. No. 1197.

EN vertu d'un writ de alias pluries alias fieri facias, à moi adressé par l'hon. A. Canonge, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le jeudi 10 novembre 1846, à midi, au Franklin Hall, situé rue des Champs Elysées entre les rues Victoire et Moreau,

L'esclave Mary, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
9 oct—3m30j
FRANCIS MOUNEY,
constable

Robert St., comme tuteur du mineur Robert Jr., vs Givaudan, Ports et Trimaille, in solido—No 290.
Robert Sr. vs. les mêmes—No. 291.
Colignau Sr. vs. les mêmes—No. 292.

EN vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. A. Canonge, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mardi, treize octobre 1846, à cinq heures de l'après-midi, par conséquent des parties, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Elysées;

Un cheval, une charrette et un grand tonneau, saisis dans l'affaire ci-dessus, pour satisfaire à la réclamation des plaignants, contre le défendeur Trimaille.

Conditions : comptant.
9 oct—3m30j
FRANCIS MOUNEY.
Constable

M. Barnett Sr. agent de Z. Blanchard vs. Thompson & d. c. l.—No. 225.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable A. Canonge, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique le mercredi, vingt-un octobre 1846, à cinq heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Élysées;

Un lot de meubles, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.
9 oct—3 m 30j
FRANCIS MOUNEY.
Constable

Municipalité No. 3 vs. A. Roch—No. 36e.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable A. Canonge, cinquième juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mercredi, vingt-un octobre 1846, à cinq heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Victoire et Champs Élysées

Neuf cents cigares, un lot de tabac et plusieurs autres articles : saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions : comptant.
9 oct—3 m 30j
FRANCIS MOUNEY.
Constable

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No. 1860 —(Cr. des Preuves.)—Les héritiers Livaudais p. de c. L. vs. Guy Arnoult, h. c. l., tuteur &c. Mardi le 10 novembre 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis entre celles de Chartres et Royale, en vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite saisie dans la présente affaire, savoir :

Un certain lot de terre situé au faubourg Lacourse, en cette paroisse, faisant partie du lot No six, de l'ilet No. quatre-vingt-six et mesurant, au pied français trente pieds sur la rue Thalie, sur cent vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par l'autre moitié dudit lot No six, et de l'autre côté par les lots Nos. sept et huit. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

Conditions—comptant.
9 oct—3m30j
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 130—A. F. Cochran vs. Mme A. J. V. Jacobs—

En vertu d'un writ de fieri facias et d'un ordre de Cour daté du 14 septembre 1846, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus; cette vente aura lieu dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles de Chartres et Royale, le samedi, 10 octobre 1846, à midi, savoir :—

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE situés au faubourg Tremé, désignés sous les Nos. Un et Deux de l'Ilet No. Quatre.

Le lot No. Un forme l'angle des rues Romain et de l'Hôpital, et mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Romain, sur 100 pieds de profondeur et 120 pieds de face à la rue de l'Hôpital.

Et le lot No. Deux mesure 27 pieds 1 pouce de face à la rue Romain, sur 100 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus, consistant en une maison en briques et ses dépendances, et en une maison en bois à l'encoignure, bâtie pour un magasin. Le tout conformément à un acte passé par W. Y. Lewis, et devant notaire en cette ville, le 9 juillet 1845.

Conditions—Un quart comptant, un quart à six mois, un quart à douze mois et un quart à dix-huit mois de crédit, à compter du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
28 sept—3
JOHN L. LEWIS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

Théophilus Freeman, subrogé et agent vs Peyroux, Arcueil & Co, dans l'affaire de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans vs Peyroux, Arcueil & Co, et Théophilus Freeman—No. 4674.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera offert en vente publique, à la maison de cour de la paroisse St Bernard, samedi le 7 novembre 1846, à 11 heures A. M.

1o Tous les droits, titres et intérêts de Sylvain Peyroux dans l'ancienne société de Peyroux, Arcueil & Co.

2o. Tous les droits, titres et intérêts que ledit Sylvain Peyroux a ou pourrait avoir dans aucune réclamation contre l'ancienne société de Thomas Barrett & Co. et celle de Barrett & Lepage, ou contre la succession de feu Thomas Barrett.

3o. Tous les droits, titres et intérêts que le dit Sylvain Peyroux a ou peut avoir dans un jugement ou une action contre LeRoy Pope de l'Alabama, qu'on dit avoir été transféré au dit Sylvain Peyroux.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
24 sep—3m30j
JOSEPH S. CUCULLU, Shérif
de la Paroisse St Bernard

M. B. Sullivan vs. Mr et Mme Baint.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable George Y. Bright, 2nd juge de paix pour la paroisse d'Orléans, j'offrirai en vente publique, vendredi le 9 octobre 1846, à midi, à l'encoignure des rues Marais et Poydras, sous le Théâtre Américain :

Un lot de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant.
29 sept
E. BELLOW
Constable

Henry Bowand us Patrick Ward—No. 350.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable D. Byrne, premier justice de paix pour la paroisse d'Orléans, j'exposerai en vente publique, le mardi 13ème jour d'octobre 1846, à midi, en face de mon bureau, No 222, rue Tchoupitoulas entre les rues Poydras et St Joseph :

Une jument baie, saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
1 oct—3m30j
JOHN J. HOPPE,
Constable

Succession de John Bailey, décédé.

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE—Dans et pour la Paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 30 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai à la vente, le samedi septième jour de novembre, à onze heures du matin, à la Balize en cette paroisse, sur les lieux, pour compte de la dite succession

1o. Un certain Lot de Terre situé à la Balize en cette paroisse, sur la rive droite du bayou Balize, mesurant soixante-treize pieds de face au dit bayou, sur une certaine profondeur; borné à la partie supérieure par la propriété de Peter Robinson, et à la partie inférieure par celle de William T. Smith; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui en dépendent

2o. Un lot de Meubles de maison.

Termes et Conditions—Le lot de terre, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit endossés à satisfaction et portant hypothèque et intérêt à 5 pour cent jusqu'à parfait paiement. Les meubles payables comptant.

Les actes de vente aux frais des acheteurs.

Paroisse de Plaquemines, 30 septembre 1846.
3oct—4m30j
F. DE WINT, Shérif
de la Paroisse de Plaquemines.

Succession de Robert Cooper, décédé.

COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE dans et pour la paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 9 juin 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire dans et pour la paroisse de Plaquemines, j'exposerai en vente à la Balize dans cette paroisse sur les lieux, le 7ème jour de novembre 1846, à 11 heures du matin, pour le compte de la succession ci-dessus.

1o. Une maison bâtie sur les terres publiques, située à la Balize dans cette paroisse, sur le côté ouest du bayou Balize, bornée au-dessus par la propriété de William Thomas Smith, et au dessous par M. Peter Robinson, ensemble les améliorations qui s'y trouvent.

2o. L'esclave griffe nommée Valentine, âgée d'environ 18 ans.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété et l'esclave, et aussi un intérêt de huit pour cent l'an dans le cas ou les billets ne seraient point payés à échéance.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.

Paroisse Plaquemines, 21 septembre 1846.
2 oct—9,16,30
F. DE WINT, Shérif
de la paroisse de Plaquemines.

Succession de feu James Bliss Ried.

COUR du 2nd District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane—En vertu d'un ordre de Cour en date du 30 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Deuxième District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, État de la Louisiane, j'exposerai en vente à la Balize, dans cette paroisse, sur les lieux, samedi le 7 novembre 1846 à 11 heures A. M., pour le compte de ladite succession.

1o. Un certain lot de terre situé dans cette paroisse à la Balize, sur la rive gauche du bayou Balize, mesurant quatre vingt dix neuf pieds de face sur une profondeur d'environ 300, borné dans la partie supérieure par la propriété de feu Edward Bourgogne et sur la partie inférieure par la propriété de Cyrus Lebart, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent de quelque manière que ce soit

2o. L'esclave griffonne Malvina, âgée d'environ 23 ans.

3o Un lot de meubles.

Conditions :—La terre et maison, un quart comptant et la balance dans un, deux et trois ans, en trois paiemens égaux, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque et intérêt à raison de cinq pour cent, jusqu'à paiement final.

L'esclave, la moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement final, et intérêt à raison de cinq pour cent.

Les meubles payables comptant.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs.

Paroisse de Plaquemines, 30 septembre 1846.
F. DE WINT,
Shérif de la paroisse de Plaquemines.
2 oct—4m30j; 9,9,16,30oct.

PLANCHES! PLANCHES!

500,000 Pieds de planches de pin d'un pouce, idem à planchayer et à doublages, et volichee de différentes dimensions; 300,000 pieds de planches planchayer, toutes préparées; madriers et planches à doublage, prêts à être mis en usage par le charpentier. Une partie de ces planches arrive en ce moment au Nouveau Bassin.

On entreprendra de faire scier sur la demande des constructeurs ou des expéditeurs, avec promptitude et à des prix modérés.

Les personnes qui auront besoin de planches feront bien de venir me voir avant de faire ailleurs leurs achats.
C. D. BRADFORD, No 5, Nouveau Bassin.

Le soussigné est agent de plusieurs grands moulins et se chargera de délivrer soit à la côte ou à des ports étrangers, des planches brutes ou préparées. Il peut fournir des charpentes de maison, des portes et des fenêtres, ce qui économise de grandes dépenses pour le transport des matériaux et le travail.
12 sept—6m

MOUSSELINE DE LAINE, riche, &c. &c.—Reçu par l'Édward Bonstead, de Liverpool, et à vendre par les soussignés :

Une caisse mousseline de laine, noire et bleu-mazarin; 6 caisses mousseline de laine riche et assortie; une caisse alpacas à dessins, nouveau genre, 4 dito mérinos noir; 2 dito velours en couleurs, de fantaisie; une dito tweeds en couleur, 5|4; une dito fil patenté, à vendre en gros, par
18 sept
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. BLACHE & Co., Encanteurs.

VENDREDI 9 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan No 39, rue de la Vieille Levée, pour clore un compte
15 boucauts épaules,
60 barils bœuf,
12 baquets bouchons &c.
9 oct

PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI 12 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 39, rue de la Vieille Levée, sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte de qui il appartiendra,

Une caisse de marchandises, importées et avariées à bord du navire Geneva, dans son voyage de New-York à ce port, consistant en partie en :

Chaînes en bois, bagues, pipes allemandes, boîte d'encre, peignes, savon, &c.
9 oct

PAR CHRISTY & CENAS.

IL sera vendu le 19 octobre 1846, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de la [illegible] Cour de Paroisse pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1846, et sous la direction des commissaires de la Banque d'Orléans, une partie de l'Actif de ladite Banque, consistant en billets, traites, balances &c dont on trouvera un catalogue au bureau des commissaires.

Conditions—comptant en espèces ou en billets de ladite banque.
9 oct—8,14,19

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu sans réserve, vendredi, 9 du courant, à son magasin d'encan, rue Conti, No. 20, à 10 heures du matin,

Un joli assortiment de linge d'hiver, et à 11 heures précises, 25 colis de Marchandises sèches assorties, consistant principalement en

Percale, coutil bleu, coton blanc, indiennes de goût, flanelles anglais, blanches et rouges, unies et croisées; bas et demi-bas, alpaca, bretelles, mouchoirs de soie, mouchoirs de laine, satin noir, shawls, mousselines blanches, et une variété d'autres articles.
8 oct

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU CANAL, (Banks Row.)
Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres,
Manufacture No. 233, Broadway street, Newark
(New-Jersey.)

ONT reçu par les navires Louisville, Wabash, Vicksburg, Oswego, Union et Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS, pour du COMPTANT SEULEMENT, OU L'ÉQUIVALENT, l'assortiment ci-après, de

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

Gilets à manche en kersey, à la monkey; gilets ronds et pantalons, surtouts, paletots et gilets en flushing bleu, en peau de Lyon, en couvertures bleues et vertes, et en couvertures de Felt; gilets de dessous en satinet noir et épais, croisés. Chemises en flanelle rouge croisée, hickory et twills stripes, idem en coton blanc et écru, et un tout 300 douzaines chaussettes tricotées à la campagne du Vermont.

Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.

HABITS, PALETOTS, SACS, en Bourguignon ou caveçons à l'épreuve de l'eau, drap noir et fantaisie, Saxe Cobourg, draps anglais, français et du pays, drap Jobville et autres; lévites, habits et surtouts en drap bleu français, anglais, allemand et américain.

PANTALONS.—En chamois noir, casimir, à raies et à carreaux, en casimir de fantaisie, en satinet croisé de fantaisie, noirs et noirs mélangé.

GILETS.—De style à col droit, à col en rouleau, idem double croisé et à col rouleau, à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, cachemire noir, noir et bleu, satinet noir mélangé, velour noir et fantaisie, satin fantaisie et noir, et en valenciennes de fantaisie.

Un grand assortiment de CHEMISES et CALEÇONS en toile, en coton avec devant en coton, en laine de mérinos, coton, en mérinos, écrus et blancs, chemises en coton blanc et écru, calecons; idem, en flanelle rouge et blanche, idem en toile rayée, en gingas et de ginga coton et en mérinos rayé, chaussettes, bretelles, bas, mouchoirs en soie et batiste de tous genres.

Les habitans, marchands et détaillants, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs.

Ils offrent à vendre presqu'au prix coutant, le peu d'habillements d'été qui leur restent.
171
GARTHWAITE, PAYAN & Co.

QUARTIER-GÉNÉRAL.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE-ORLÉANS, le 7 sept. 1846.

LES officiers de ligne du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal, à 4 heures et demie de l'après midi, afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement du démissionnaire.

L'élection sera présidée par le major de brigade N. Augustin, assisté du lieutenant A. Gonzales Vigil, des Cadors d'Orléans et du lieutenant A. Canon, commandant des Sapeurs du Génie.

La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 4 heures de l'après midi jusqu'à 7 heures du soir.

Par ordre du brigadier général,
B. AUGUSTIN.
PAUL DORFEUILLE, aide-de-Camp.
7 sept

$10 DE RÉCOMPENSE.

PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du domicile où elle était en [illegible] rue Aubert. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geoles de cette ville, ou la fera savoir au soussigné,
9 o—17
L. FABRICIO,
266, rue St. Philippe

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Dumaine, entre Derbigny et Romain :

Une Vache blanche, à la tête grise, quelques taches noires sur le corps, le cou noir, les quatre jambes noires, sans aucune autre marque apparente.

Une Vache chaingne, marquée aux oreilles, étampée sur la croupe gauche, des lettres qui ressemblent L. O., sans aucune autre marque apparente.

Si d'ici au 17 octobre, les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par l'encanteur R. Kerrison.
6 oct—10
MICHEL DUREL,
Syndic des épaves

CONDUITE aux épaves du second district de la Seconde Municipalité, sise rue Baronne :

Une VACHE noire, ayant le dessous du ventre blanc, près des mamelles. Elle n'a aucune marque visible.

Une VACHE couleur foncée ou noire, ayant une petite tache sur le corps, entre les jambes de devant, et les quatre jambes blanches. Elle n'a aucune autre marque que l'étampe ressemblant aux lettres I. O. sur la cuisse droite.

Si ces vaches ne sont pas réclamées d'ici au mercredi, 14 octobre, elles seront vendues à l'enchère par Robert Kerrison, encanteur public.
24 sep—10
J. L. WINTER,
Capitaine garde de nuit

DROGUES ET MÉDICAMENS.

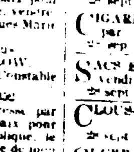

REÇU par le P. Soulé, de la Havane—12 barils miel, beau; 200 livres cire blanche. En magasin 25 tierçons huile vitriol, 30 barils bois de Campêche 15 barils bois jaune (fustic), 15 barils couperose verte, 100 gomme Sénégal, 30 serons indigo Guatemala, 300 livres salpêtre, 1500 dito [illegible], 1500 dito [illegible] de quinine, 60 do. essence de citron, 25 do. [illegible] 100 do [illegible], à vendre par
30 sept
F. CURACHE,
encoignure Conde et St. Philippe

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs piment, venant d'être reçu et à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

CIGARES—300 milliers Principe d'imitation, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

SACS EN PITRE—10,000 balles de deux boisseaux, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

CLOUS—barillets de Boston No. 1, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

SUCRE raffiné de Boston—200 colis, sucre en pains, en morceaux et en poudre, en magasin, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

CAFÉ Java—250 sacs du gouvernement, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

MAQUEREAUX—No. 3 et grands, à vendre par
2 sept
NORCROSS & FOSDICK,
46 rue Gravier

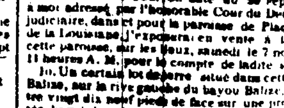

CHEMIN A COULISSES DE LA Nelle. ORLEANS ET DE CARROLLTON.
RÉDUCTION DE PRIX.

A L'AVENIR les prix de passage dans les chars seront comme suit :

Billet seul, pour n'importe la distance,	10 cents
Enfans au dessous de 10 et au dessus de 5 ans,	10
Domestiques (billets d'esclaves) toute dist.	10
Cinquante billets rouges,	$7 50

Billets pour l'année, personnel $40, payable par quartier et d'avance. Le quartier commencera soit le 1er février, le 1er mai, le 1er août ou le 1er novembre.

Les chars arriveront et partiront de l'ancien dépôt, encoignure des rues Perdido et Baronne.

En moins d'une demi-heure on se rend avec agrément et sans chaleur, au JARDIN DE CARROLLTON. L'hôtel qui s'y trouve est ouvert en tous temps aux visiteurs qui y trouveront des crèmes à la glace et autres rafraîchissements.

Les chars partiront comme suit :

LES JOURS DE LA SEMAINE

De la N. Orléans.		De Carrollton.	
Avec chev.,	6 1/2 h. P. M.	Avec chevaux,	5 h. A. M.
A vapeur,	9	A vapeur,	8
"	11	"	10
"	1 P. M.	"	midi.
"	3 1/4	"	2 h. P. M.
"	5	"	4
"	7 1/4	"	6 1/2
Avec chev.	10	Avec chevaux,	8

Durant la saison des spectacles, les chars à chevaux partiront de la Nouvelle Orléans à 11 heures du soir.

Arrangements pour les Dimanches :

En outre des heures ordinaires de la semaine, il y aura un train de chars qui partira toutes les heures jusqu'à 7 heures, de Carrollton, et jusqu'à 8 de la Nouvelle Orléans, les chars à chevaux partant de Carrollton à 8 heures et demie, excepté les jours de pluie, car alors les chars ne partiront qu'aux heures régulières de la semaine. En outre, du 1er mai au 15 août, dans les belles soirées des dimanches, un train partira de Carrollton à 9 heures du soir.

☞ Les passagers doivent se pourvoir de billets, attendu que les conducteurs ont reçu l'ordre de ne pas recevoir d'argent sous aucun prétexte.

Il y aura à chaque train des chars expressément pour les Dames.

CHARS DE LAFAYETTE.

De Lafayette, en été, 6 A. M. | De Lafay, hiver, à 7 A. M.
De la rue Canal, 6 1/2 " | De la rue Canal, 7 1/2 "

Après quoi, ils partiront de chaque bout du chemin jusqu'à 6 1/2 du soir; et ensuite ils partiront toutes les heures jusqu'à 8 1/2 de Lafayette et 9 du soir, de la rue du Canal.

☞ Il est défendu de fumer dans les chars.
22 juin
JOHN HAMPSON,
Ingénieur en chef.

HABILLEMENS D'ÉTÉ DU DERNIER GENRE.

ALFRED MUNROE, rue des Magasins, No. 34, a reçu par les derniers arrivages, un grand assortiment d'Habillements d'été, faits dans le meilleur genre et avec les meilleurs matériaux. Les acheteurs sont priés de venir examiner ce stock avant d'aller acheter ailleurs.

HABITS

En mérinos, habits de toilette, levites, paletots, levites écourtées, et habits-sacs, de toutes qualités, dont une partie supérieurs à tout ce qui a été [illegible] ici; alpaca, croton, paramatta, cachemirette, [illegible] carreaux; habits en toile écossaise, en toile Union &c. &c.

PANTALONS

En mérinos d'excellente qualité, en paramatta, drap d'été, croton, cachemirette, [illegible] et américaine, en coutil [illegible] Union et drill de fil blanc,

GILETS.

En satin noir et couleur fantaisie, soie [illegible], piqué de Marseille blanc, uni et rayé, [illegible] à petits dessins, ainsi qu'un bel assortiment de gilets en cachemirette de couleurs, [illegible] de Marseille, en [illegible].

CHEMISES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Chemises en coton, avec devants en toile, chemises en toile tout fil, idem mousseline rayée, idem gingham et calicot, toile de peau et caleçons en coton, soie, mérinos, toile et mousseline; chaussettes en coton, soie, mérinos, bretelles, soie et coton, [illegible] &c. &c.

☞ Ce magasin n'a qu'un prix invariable.
ALFRED MUNROE, 34, Magasins
31 mars

COTON EN BOBINES—7 caisses coton à six brins, d'Alexander, en débarquement du navire Edward Boustead, de Liverpool, à vendre par
18 sept
H. DE GOER & RIFFLARD,
21, rue des Magasins

CIGARES—36 milliers de différentes marques, à vendre par
19 sept
EUG. ROCHEREAU & Co,
37 et 39, St. Louis

SAUCISSONS de Lyon—[illegible] par le navire Rubicon du Havre, à vendre par
[illegible] LOREILHE & Co
encoignure Royale et Douane

EN débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux :
38 barriques Vin rouge, [illegible]
6 do do St. [illegible]

En magasin :—Vin rouge [illegible], vin rouge vieux en caisses, vin blanc [illegible], huile d'olive de la meilleure [illegible], bouchons longs et mi-longs de diverses qualités, à vendre par
22 sept
B. TALAMON, 80 St Louis